

Modalités de financement

A charge de la Partie d'origine: frais de voyage internationaux.

A la charge de la Partie d'accueil: frais de séjour.

1.3.3. Projet de mission universitaire belge au Canada en vue d'étudier la gestion universitaire

Ce projet de visite à trois universités canadiennes qui a fait l'objet d'un accord de principe par la Partie canadienne n'a pas pu se réaliser en 1977. Elle est remise à compter du 1er avril 1978. La mission comprendrait dix personnes dont deux fonctionnaires des ministères français et néerlandais de l'éducation.

Modalités de financement

A charge de la Partie canadienne: frais de séjour et transport intérieur de 8 universitaires belges.

A charge de la Partie belge: frais de transport internationaux.

1.3.4. Semaine pédagogique de Laeken

La Partie belge accueillera annuellement deux pédagogues ou maîtres d'école de l'enseignement primaire à la Semaine pédagogique de Laeken.

La Partie canadienne remercie la Partie belge de cette offre.

Modalités de financement

A charge de la Partie d'accueil: frais de séjour.

1.3.5. Projet d'éducation permanente

La Belgique (communauté culturelle d'expression française) serait désireuse d'étudier les réalisations canadiennes dans le domaine de l'utilisation des télécommunications et de l'informatique au bénéfice de l'éducation extrascolaire (bibliothèques publiques - formation des adultes - recyclage et perfectionnement professionnel etc...). Il s'agirait de permettre à une délégation de 10 experts de différents secteurs de cette action de faire une visite approfondie de ces réalisations durant deux semaines.

La Partie canadienne marque son accord sur cette proposition.